

### PUBLIC

- Médecin du travail, médecin collaborateur, médecin praticien correspondant
- IDEST

### INTERVENANTS

Juriste en droit social

### SESSIONS INTER-ENTREPRISE

#### DURÉE

1 jour

#### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

#### LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

#### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

### SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

### Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



### VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

## Objectifs

Acquérir ou mettre à jour des connaissances en droit de la santé au travail (contenus législatifs et réglementaires) dans la perspective d'une pratique quotidienne.

## Programme

### 1<sup>ère</sup> partie : L'environnement juridique et institutionnel de la santé au travail

- Les évolutions juridiques récentes en droit de la santé au travail (réformes de 2012, 2016, 2022) et les implications juridiques et pratiques : les visites et la surveillance médicale, le secret médical et la déontologie
- Les acteurs institutionnels de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail en France : les services de l'Etat et de la sécurité sociale

### 2<sup>e</sup> partie : La prévention des risques et la protection de la santé dans l'entreprise (et dans la Fonction Publique si besoin)

- Les acteurs de l'entreprise contribuant à la prévention des risques
- La mise en œuvre de la prévention

### 3<sup>e</sup> partie : La gestion des risques professionnels

- L'accident du travail / l'accident de travail
- Les maladies professionnelles / les maladies à caractère professionnel
- Les conséquences juridiques de la réalisation d'un risque professionnel

### 4<sup>e</sup> partie : Le traitement juridique de l'impact de la santé sur le travail

- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- L'inaptitude du salarié au poste de travail et ses conséquences (reclassement ou licenciement)
- Le handicap au travail

## Pré-requis

Exercer en santé au travail

## Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Mise en situation et études de cas

## Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

## Délai d'accès à la formation

### ☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>